



**DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-2024  
DU 15 AVRIL 2024**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice 14  
Présents 9  
Votants 12

L'an deux mille vingt quatre  
Le quinze avril à 18 H 00  
Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 08 Avril 2024  
**ETAIENT PRESENTS :** RAICHINI Patricia, BROUDICHOUX Serge,  
VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, TRANQUARD Jérôme,  
HUCHET Pierrette, MARTIN Frédéric, REYGADE Aline, BOUTIN Jean-  
François  
**ETAIENT ABSENTS :** BORDAS Christian, POUDRET Annie  
**PROCURATIONS :** JOCELYN Nathalie à BOUTIN Jean-François-  
DUMON Alain à BROUDICHOUX Serge- BORDELAIS Gérald à  
TRANQUARD Jérôme  
**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Jean-François BOUTIN a été  
désigné comme secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**OBJET : DELIBERATION 10-2024 VOTE DU BUDGET UNIQUE 2024**

Madame le Maire présente le budget 2024 aux membres du Conseil Municipal  
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 868 763,31 €  
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 329 691,00 €  
Le budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section  
d'investissement.  
Après avoir délibéré, le conseil Municipal adopte le budget unique 2024.  
Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à  
chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs au dépenses de personnel, le taux de fongibilité est fixé en  
fonctionnement à 7.5% et en investissement à 7,5 %.

**POUR : 12 Voix**

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le Secrétaire de séance.

Le Maire  
Patricia RAICHINI

Le secrétaire de séance  
Jean-François BOUTIN

cte rendu exécutoire  
Le 16 avril 2024  
Publié ou Notifié  
Le 16 avril 2024